

Le ministre Gaétan Barrette pointé du doigt

Un sondage révèle la détresse des membres de l'APTS

Baie-Comeau – Un sondage réalisé pour le compte de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) révèle un niveau élevé de détresse chez ses membres professionnels et techniciens, sur la Côte-Nord et à la grandeur du Québec.

CHARLOTTE PAQUET
cpaquet@lemanic.ca

L'étude sur la santé psychologique a été menée avec le soutien méthodologique de chercheurs du groupe de Recherches sur les interrelations personnelles, organisationnelles et sociales du travail de l'Université Laval. Sur les 500 membres de l'APTS sur la Côte-Nord, 118 ont répondu au questionnaire.

Répondant politique de l'APTS en région, Sylvain Sirois considère que les résultats confirment ce que son organisation syndicale martèle depuis plusieurs années, soit que les réorganisations et les compressions de toutes sortes « sont en train de venir à bout de nos membres ».

Parmi les nombreuses données émanant du sondage, il y a celle voulant que la pression subie au quotidien entraîne une détresse élevée ou très élevée chez 56 % (60 % au Québec) des répondants nord-côtiers. De plus, 26 % des gens

(35 % au Québec) avouent avoir manqué plusieurs journées de travail au cours de la dernière année pour des motifs d'ordre psychologique.

Affectés dans leur travail

Les répondants de la Côte-Nord sont un peu plus nombreux que ceux de l'ensemble du Québec (64 % contre 60 %) à être affectés négativement dans leur travail par la récente réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux tandis que 55 % d'entre eux (60 % au Québec) déplorent le peu d'influence qu'ils ont sur leur travail.

Ces données font réagir Sylvain Sirois. « Le ministre [Gaétan] Barrette est le grand responsable de cette situation catastrophique. Il a concentré tout le pouvoir entre ses mains, au plus grand mépris de l'autonomie des établissements et de leur personnel », déplore-t-il.

Enfin, l'APTS trouve inquiétant que 65 % des répondants dans la région affirment manquer de temps pour faire leur travail. Les situations de non-remplacement du personnel absent créent une surcharge de travail. Au laboratoire de l'hôpital de Sept-Îles, les trois employés partis à la retraite n'ont pas été remplacés en raison du projet Optilab, visant la centralisation des analyses à Saguenay.

L'organisation syndicale compte s'assurer, dans les prochaines semaines, que le ministre respecte son Plan d'action en santé mentale 2015-2020, qui prévoit notamment la mise en place de conditions de travail et de pratiques organisationnelles favorisant la santé mentale du personnel.

Côte-Nord

Une aide médicale à mourir administrée en 2016

Forestville – Entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre 2016, une seule demande d'aide médicale à mourir a été formulée et administrée dans la région de la Côte-Nord. C'est ce qu'a dévoilé le président-



Sylvain Sirois, répondant politique de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux sur la Côte-Nord, lors d'une manifestation contre le projet Optilab devant l'hôpital de Baie-Comeau. Photo archives Le Manic

directeur général du CISSS-Côte-Nord, Marc Fortin, lors du dépôt de son rapport sur les soins de fin de vie, en séance publique du conseil d'administration tenue à Sept-Îles le 25 janvier dernier.

SHIRLEY KENNEDY

shirley.kennedy@journalhcn.com

Il y a un an, l'entrée en vigueur de la loi autorisant l'aide médicale à mourir se concrétisait. Dans son rapport sur les soins de fin de vie, le pdg du CISSS-Côte-Nord, Marc Fortin, a confirmé qu'une personne de la Côte-Nord a demandé et obtenu ce droit au cours des six derniers mois.

Toujours entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre 2016, ce sont 165 personnes qui ont reçu des soins palliatifs et de fin de vie à domicile, tandis que 119 personnes ont reçu tels soins dans

une maison de soins palliatifs, 73 personnes dans un centre hospitalier en courte durée et 47 personnes en centre d'hébergement et de soins de longue durée.

À la suite de l'entrée en vigueur, en décembre 2015, de la Loi concernant les soins de fin de vie, le président-directeur général a la responsabilité de faire rapport, chaque année, au conseil d'administration et à la Commission sur les soins de fin de vie de l'application de la politique portant sur les soins de fin de vie de son établissement. Pour les deux premières années qui suivent l'entrée en vigueur de la loi, le rapport est attendu tous les six mois. Le prochain sera déposé en juin 2017.



Améliorez vos connaissances de base en informatique et augmentez vos chances de décrocher un emploi!



Formation « Initiation en informatique » À Forestville et aux Bergeronnes

Description :
Formation pour débutants sur le système d'exploitation Windows, dont la Suite Office 2010, incluant Word, Excel, Outlook, navigation Internet, placement en ligne d'Emploi-Québec et recherche d'information sur le marché du travail (IMT)

Durée et horaire :
100 heures de formation
À Forestville : du 30 janvier au 24 février 2017
À Bergeronnes : du 27 février au 24 mars 2017

Condition d'admission :
Être admissible à la mesure de formation d'Emploi-Québec.

Pour inscription ou information :
Référez-vous à votre Centre local d'emploi et faites le 0
Centre local d'emploi des Escoumins : 418 233-2501
Centre local d'emploi de Forestville : 418 587-6611



TÉLÉVISION RÉGIONALE HAUTE-CÔTE-NORD
107, St-Marcelin Ouest, C.P. 357, Les Escoumins, Québec G0T 1K0
Service de nouvelles • Service de publicité • Service d'enregistrement vidéo
« Au fil de la Haute-Côte-Nord » Tél. : 418 233-2156 • Téléc. : 418 233-2340

Dimanche 22 jan. 2017, 2 500 \$ en prix			Mercredi 25 jan. 2017, 2 000 \$ en prix		
Nom	Municipalité	Montant	Nom	Municipalité	Montant
Monique Simard	Sacré-Cœur	300,00 \$	André Bouchard	Colombier	300,00 \$
Reine Émond	Longue-Rive	100,00 \$	Anna Jean	Portneuf-sur-Mer	100,00 \$
Florence Maltais	Escoumins	125,00 \$	Véronique Tremblay	Portneuf-sur-Mer	125,00 \$
Diane Bouchard	Escoumins	125,00 \$	Odile Poirier	Escoumins	62,50 \$
Lili Tremblay	Longue-Rive	150,00 \$	Monique Simard	Sacré-Cœur	62,50 \$
Dorène Bouchard	Longue-Rive	125,00 \$	Bérandère Gauthier	Tadoussac	150,00 \$
Éric Duchesne	Tadoussac	125,00 \$	Denis Gagnon	Longue-Rive	125,00 \$
Mona Tremblay	Portneuf-sur-Mer	125,00 \$	Mélanie Boulianne	Escoumins	125,00 \$
Ghyslaine St-Gelais	Colombier	150,00 \$	Léo Roussel	Escoumins	31,25 \$
Madeleine Tremblay	Escoumins	87,50 \$	Ghyslaine St-Gelais	Colombier	31,25 \$
Martine Olsen	Tadoussac	87,50 \$	Monique Roussel	Longue-Rive	31,25 \$
Lynn Mongrain	Escoumins	1 000,00 \$	Madeleine Deschênes	Tadoussac	31,25 \$
			Isabelle Robinson	Colombier	150,00 \$
			Cathy Savard	Escoumins	87,50 \$
			Pâquerette Simard	Sacré-Cœur	87,50 \$
			Yves Savard	Longue-Rive	500,00 \$